

Attachement et distance professionnelle avec les jeunes enfants

Formation distancielle - synchrone

MODALITES

Durée : 7h soit 1 jour

Date : 16 avril 2024

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Formation FOAD synchrone : Classe virtuelle avec stagiaires et formateur en face à face, en temps réel, sur le logiciel Zoom.

Public : Tous les personnels en situation d'emploi en structure d'accueil petite enfance. Aucun prérequis n'est nécessaire.

Moyens d'évaluation : Evaluation des acquis des stagiaires en amont et en aval de l'action de formation de manière à visualiser leur progression et leur montée en compétence.

Sanction de la formation : Certificat de réalisation.

Intervenante et qualité : Marjorie Guidoni, consultante parentalité et thérapeute.

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur la théorie de l'attachement
- Repérer les besoins de l'enfant
- Savoir se situer dans la relation à l'enfant

MODALITES PEDAGOGIQUES ET ELEMENTS DE SUIVIS

- Alternance théorie et pratique
- Illustration par des exemples concrets
- Echange et discussion sur des situations concrètes

Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD : les séquences de formation à distance sont justifiées pour chacun des bénéficiaires, par le détail des connexions qu'il a effectuées, accompagné d'un certificat de réalisation. Les moyens d'organisation et d'accompagnement mis à disposition du stagiaire : Classe virtuelle. Exposés théoriques et échanges avec les stagiaires via Zoom (logiciel de formation à distance)

PROGRAMME

- Les besoins du jeune enfant
- Les différents styles d'attachement
- Les comportements de l'attachement
- Un jeu pour favoriser le lien de l'attachement
- Le positionnement professionnel : trouver sa juste place (ni trop, ni trop peu)

CFPPE est une marque de SOGEFCO, SARL au capital de 9000€ - TVA : FR 21528173248

RCS de Strasbourg - SIRET : 528 173 248 00030 – APE : 7022Z Notre organisme de formation est enregistré sous le N° 42 67 04581 67.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Notre organisme de formation est certifié qualité au titre des catégories d'actions suivantes ; actions de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience et actions de formation par apprentissage.